

Orthodontie : ce qu'il faut savoir

Démarrer un traitement orthodontique vous engage financièrement et à long terme.

Voici quelques conseils pour éviter de mauvaises surprises.



Qu'est-ce que l'orthodontie ?

L'orthodontie est une spécialité dentaire qui corrige les malpositions des dents et les malformations des mâchoires dans un but fonctionnel et esthétique. Démarrer un traitement orthodontique peut impliquer un certain coût sur le long terme. C'est pourquoi il est important de **demandeur un devis global à votre orthodontiste avant le début du traitement.**

Le traitement orthodontique de première intention (avant 9 ans)

Son but ?

La prise en charge de votre enfant aux stades initiaux du développement des mâchoires et de la dentition qui permet éventuellement de réduire le niveau de complexité du traitement orthodontique régulier.

En pratique

Si vous recevez une attestation de soins donnés pour le placement de l'appareil orthodontique, vous devez immédiatement l'envoyer à votre mutualité. Si le dentiste l'envoie directement à votre mutualité, vous n'avez rien à faire.

Fin du traitement

Le remboursement prend fin à la date du 9^e anniversaire de l'enfant ou au début d'un traitement orthodontique régulier.

À quels remboursements pouvez-vous prétendre ? ⁽¹⁾

Prestations	Codes AO	Tarifs officiels au 01-01-2023	Remboursements BIM au 01-01-2023	Remboursements ordinaires au 01-01-2023	Les plus de la MC
Consultation	371092	29€	29€	29€	Tickets modérateurs remboursés à 100% ⁽²⁾
Radiographies	377112	44,50€	44,50€	44,50€	
	377134	61€	61€	61€	
Examens orthodontiques avant le début du traitement	305911	16€	16€	12,50€	
	305550	50,50€	50,50€	40€	
	305572	42€	42€	31,50€	
	305830	36€	36€	25,50€	
1 ^{er} forfait	305933	225€	225€	179,50€	Tickets modérateurs remboursés à 100% ⁽²⁾
2 ^e forfait	305955	225€	225€	179,50€	+ intervention de 2 fois 50€ de Dento solidaire

(1) Le plan chronologique de remboursement ci-après ne représente pas nécessairement le plan de traitement défini par votre orthodontiste.

(2) Pour les membres qui possèdent un dossier médical global (DMG) et en ordre de paiement des cotisations.

Le traitement orthodontique régulier

Son but ?

Cela concerne en général le positionnement, l'alignement des dents définitives.

En pratique

Si l'appareil orthodontique est placé avant le 15^e anniversaire et que vous recevez une attestation de soins donnés, vous devez immédiatement l'envoyer à votre mutualité. Si le placement de l'appareil ne peut avoir lieu avant le 15^e anniversaire, une notification doit être envoyée à votre mutualité avant le 15^e anniversaire. Si vous recevez une attestation de soins donnés, vous devez immédiatement l'envoyer à votre mutualité (avant le 15^e anniversaire). Si votre dentiste envoie ces informations directement à votre mutualité, vous n'avez rien à faire.

Fin du traitement

Le remboursement du traitement orthodontique classique prend fin à la date du 22^e anniversaire.



Important à savoir

- Toute interruption du traitement de plus de 6 mois civils consécutifs entraîne la perte définitive du droit au remboursement du traitement. Sauf justification de l'orthodontiste réceptionnée par votre mutualité endéans ce délai.

Exemple : Si votre dernier forfait (305616) a été attesté le 20 avril, le forfait suivant doit être attesté avant le 1^{er} octobre de la même année.

- Une intervention est prévue pour un maximum de 36 forfaits (sauf dérogation particulière).
- Assurez-vous qu'une notification de traitement orthodontique régulier ou un pseudocode soient rentrés à la mutualité avant le 15^e anniversaire.

À quels remboursements pouvez-vous prétendre ?

Prestations	Codes AO	Tarifs officiels au 01-01-2023	Remboursements BIM au 01-01-2023	Remboursements ordinaires au 01-01-2023	Les plus de la MC	
Consultation	371092	29€	29€	29€	Tickets modérateurs remboursés à 100 % (voir le recto ⁽²⁾)	
	371092	29€	29€	23,50€		
Radiographies	377112	44,50€	44,50€	44,50€		
	377134	61€	61€	61€		
Examens orthodontiques avant le début du traitement	305911	16€	16€	12,50€		
	305550	50,50€	50,50€	40€		
	305572	42€	42€	31,50€		
	305830	36€	36€	25,50€		
1 ^{er} forfait appareillage	305631	212€	212€	166,50€		Intervention de 187,50€ de Dento solidaire Intervention de 375€ avec l'assurance Dento+ ⁽³⁾
Forfait	305616	26,50€	26,50€	20€		Tickets modérateurs remboursés à 100 % ⁽²⁾
2 ^e forfait appareillage	305675	212€	212€	166,50€	Intervention de 187,50€ de Dento solidaire	
Forfait avant interruption de plus de 6 mois (votre orthodontiste signale au médecin-conseil qu'il interrompt le traitement)	305653	26,50€	26,50€	20€	Tickets modérateurs remboursés à 100 % ⁽²⁾	
Forfait de contention	305852	20,50€	20,50€	14€		
Appareil de contention					Intervention de 50€ avec Dento+ ⁽³⁾	
Affections particulières	305616 305653 305734				Intervention de 375€ de Dento solidaire ⁽⁴⁾	

(3) Sur présentation du formulaire « Demande d'intervention Dento+ » dûment complété. À télécharger sur mc.be/formulaires.

(4) Octroyée automatiquement lors de la 37^e visite.

Cette publication ne produit pas d'effet juridique. Elle est uniquement fournie à titre d'information.

Éditeur responsable : Alexandre Verhamme, Chaussée de Haecht 579/40, 1031 Bruxelles. Janvier 2023. Photo : © AdobeStock

À la MC, vous bénéficiez d'une couverture soins dentaires comprise dans votre cotisation, sans supplément et pour toute la famille !

Vous pouvez aussi souscrire une assurance à prix modéré.

EN SAVOIR PLUS SUR DENTO SOLIDAIRE OU DENTO + ?

Appelez le 081 81 28 28 ou surfez sur mc.be/dento

